



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'351  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.213  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 3  
Fläche: 76'248 mm<sup>2</sup>

## L'initiative «AVSplus» maintient la pression sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

# BERSSET JOUE SON VA-TOUT



Une hausse de 10% des rentes AVS: c'est ce qu'exige l'initiative soumise à votation populaire le 25 septembre. Keystone



« CHRISTIANE IMSAND

**Retraites** » L'initiative syndicale «AVSplus», qui exige une hausse de 10% des rentes, est-elle de taille à faire pression sur le projet de réforme globale de la prévoyance vieillesse soumise par Alain Berset? C'est l'espoir non seulement de la gauche, mais aussi du PDC. En charge du dossier, la commission de la sécurité sociale du Conseil

national terminera ses travaux préparatoires cinq semaines avant la votation du 25 septembre.

Pour l'instant, c'est la ligne dure imposée par l'UDC et le PLR qui tient la corde, mais l'initiative «AVSplus» fait office d'épée de Damoclès. «Le peuple n'acceptera pas une réforme de la prévoyance vieillesse qui n'entraîne que des désavantages», avertit le président du PDC Gerhard Pfister (ZG). «Si la commission maintient ses positions, elle fera le jeu de l'initiative.»

### Déficit encore accru

Qu'on ne s'y trompe pas, le PDC est opposé à ce texte au même titre que la majorité bourgeoise du parlement et du Conseil fédéral qui a recommandé hier le rejet

d'«AVSplus».

«Nous n'avons pas de marge financière pour une augmentation de 10% des rentes, explique Alain Berset. Le surcoût s'élèverait à quelque 4 milliards de francs en 2018 et 5,5 milliards en 2030. Il s'ajouterait au déficit annuel de 7 milliards dû à l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom. C'est justement pour éviter cette situation que le Conseil fédéral a présenté la réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Elle vise à combler les déficits prévus sans augmenter l'âge de la retraite au-delà de 65 ans et en garantissant le niveau des rentes.»

Le chef du Département de l'intérieur joue son va-tout dans cette réforme. Pour l'heure, son sort est



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'351  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.213  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 3  
Fläche: 76'248 mm<sup>2</sup>

incertain. «Nous naviguons entre une droite dure qui est prête à envisager une baisse des prestations et une droite plus pragmatique qui souhaite une réforme capable de l'emporter devant le peuple», note le conseiller national Jean-François Steiert (ps, FR).

### Des alliés de circonstance

Dans cette bataille, le PS et le PDC sont des alliés de circonstance, même si ce n'est pas pour les mêmes raisons. «La mesure la plus importante est la baisse du taux de conversion des avoirs du 2<sup>e</sup> pilier, affirme Gerhard Pfister. Il faut pour cela être en mesure d'obtenir l'aval de la population.» Pour Jean-François Steiert, l'objectif est de garantir le niveau des prestations tout en portant une attention particulière aux femmes qui sont appelées à travailler un an de plus malgré des revenus inférieurs.

Grace à la force conjointe du PDC et de la gauche, le Conseil des Etats s'est prononcé pour une revalorisation de 70 francs de la rente simple et une augmentation de la rente de couple. Au Conseil national, ce compromis est menacé par

l'UDC et le PLR qui détiennent à eux seuls 98 sièges sur 200.

«Il n'est pas question de mélanger les deux piliers en compensant la baisse du taux de conversion avec une hausse de la rente AVS», affirme la PLR vaudoise Isabelle Moret. «Nous voulons assurer l'avenir à long terme de l'AVS en proposant un mécanisme d'adaptation automatique de l'âge de la retraite en cas de détérioration de la situation financière.»

### Quelle discipline de vote?

Le Conseil national se prononcera en septembre, juste après la votation sur «AVSplus». Compte tenu des forces en présence, les décisions dépendront de la discipline de vote des partis ainsi que de la position des petites formations comme le PBD et le PVL, voire la Lega et le MCG (Mouvement des citoyens genevois). Le MCG a choisi: «Nous voulons une augmentation des rentes AVS. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir l'initiative», indique Roger Golay, son unique représentant à Berne. »

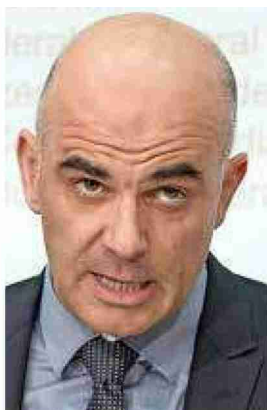
## LA REFORME

» **Points de convergence.** L'âge de la retraite des femmes est relevé de 64 à 65 ans Le taux de conversion du capital du 2<sup>e</sup> pilier est réduit de 6,8% à 6%.

» **Compromis des Etats.** Les nouveaux rentiers reçoivent 70fr. de plus par mois. Le plafond de la rente de couple est porté de 150 à 160% de la rente simple maximale, ce qui entraîne un bonus pouvant aller jusqu'à 226 francs. La TVA est relevée de 1% alors qu'Alain Berset prévoyait d'aller jusqu'à 1,5%.

» **Commission du National.** Elle n'a pas terminé ses travaux, mais la droite dure ne veut pas du compromis des Etats. Elle préconise un mécanisme automatique d'élévation de l'âge de l'AVS en cas de détérioration de la situation financière. Elle veut aussi une hausse de la TVA inférieure à 1%. **CIM**

## TROIS QUESTIONS A ALAIN BERSET

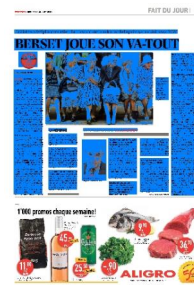


**ALAIN BERSET**  
Conseiller fédéral, chef du  
Département de l'intérieur

### La version du Conseil des Etats constitue-t-elle une base de discussion acceptable?

C'est actuellement la seule alternative au projet du Conseil fédéral qui en respecte les principes de base, à savoir le maintien du niveau des rentes, la fixation de l'âge de la retraite à 65 ans, le taux de conversion ramené à 6% et l'augmentation de 1% du taux de TVA. Si cela doit être la base d'un compromis, on peut en discuter. Par contre le Conseil fédéral écarte toute solution qui aboutirait à une diminution des rentes ou à un relèvement de l'âge de l'AVS au-delà de 65 ans.

### Certains milieux veulent dépolitiser l'âge de la retraite avec un mécanisme d'adaptation automatique de l'âge de la retraite en fonction de la situation financière...



La Liberté  
1701 Fribourg  
026/ 426 44 11  
www.laliberte.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 39'351  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.213  
Abo-Nr.: 1095889  
Seite: 3  
Fläche: 76'248 mm<sup>2</sup>

Le Conseil fédéral n'en a pas voulu. Le Conseil des Etats n'en a même pas discuté. Il n'est pas nécessaire de mener beaucoup de discussions dans la rue pour se rendre compte que c'est une idée qui ne rencontrera aucune majorité.

**Que se passerait-il en cas d'acceptation de l'initiative «AVSplus»?**

Ce serait un défi très important car il faudrait prévoir un financement accru dans un délai très court. En vertu du texte, la hausse des rentes devrait entrer en vigueur en 2018 déjà. Je note par ailleurs que l'initiative ne répond pas aux besoins des personnes vivant dans une situation précaire. Dans bien des cas, la hausse des rentes ne ferait que remplacer les prestations complémentaires. >>